



LES PAROISSIENS ET PAROISSIENNES DE LA PAROISSE ST-SULPICE LE SOLITOU (Corbières, Hauteville et Villarvolard)

Sont convoqués en assemblée paroissiale ordinaire

**le jeudi 24 juin 2021 à 19h.30
à l'Eglise de Corbières**

Tractanda

1. Salutations

2. Procès-verbal de la dernière assemblée (il ne sera pas lu, il est disponible sur les sites internet des communes de Corbières et Hauteville « rubrique paroisse » ainsi qu'à l'administration communale de Hauteville.

3. Compte 2020

Rapport de la commission financière - approbation

4. Budget 2021

Rapport de la commission financière – approbation

5. Rapport sur l'activité pastorale et sur ses perspectives

6. Divers

Les comptes 2020 et le budget 2021 peuvent être consultés auprès de la caissière paroissiale aux heures d'ouverture de l'administration communale de Hauteville.

L'assemblée est ouverte à tous les catholiques suisses et étrangers, âgés de 16 ans révolus, domiciliés dans la paroisse.

Le Conseil paroissial